

REUNION 11 JANVIER 2021

Le 11 Janvier deux Mil vingt et un à 18 heures le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la salle socioculturelle en huis clos, sous la présidence de **Raymond CARVILLE, Maire.**

ETAIENT PRESENTS : M. CARVILLE, M. FERRARI, Mme LE CORRE, M. MODESTE, M. BOURGUIGNON, M. BAR, Mme LEBAS, M. MOTIER, Mme GALVAN, Mme GIRON, M. MORAND, Mme RAULT, Mme OZENNE.

ABSENTS EXCUSES : M. LEBAS (1 pouvoir), Mme LEVEILLE

Secrétaire de séance : Astride LE CORRE

Les membres du conseil municipal, à l'unanimité, adopte le compte rendu de la séance du lundi 7 décembre 2020.

Parcelle terrain Lionel Terray

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il serait préférable de délimiter les parcelles louées par l'Association Lionel Terray de celles empruntées par le public pour se rendre sur les passerelles. Il propose de faire appel à un géomètre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte l'aide d'un géomètre pour délimiter les parcelles louées par le centre de pleine nature.

Achat logiciel gestion du cimetière

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'un devis reçu de l'entreprise SISTEC concernant le logiciel de gestion du cimetière. En effet l'outil actuellement utilisé par la mairie va devenir obsolète et il est proposé une mise à jour importante pour une gestion plus facile, le montant du devis est de 1 872 € T.T.C. Il est proposé de demander un autre devis pour avoir une comparaison de prix.

Travaux et projets

Abattage d'arbres : Monsieur le Maire informe le conseil municipal que des arbres doivent être abattus ou élagués à différents endroits de la commune, à savoir :

- Le bourg
- Salle socioculturelle
- Calvaire
- Lieudit « Les Rouils »
- Viaduc vers les passerelles
- Bords de l'Orne

deux devis sont présentés :

- Entreprise ARBOSOINS NORMANDIE montant total de 12 120 €
- Entreprise Pascal MARIE montant total de 14 314.80 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal avec 13 voix « pour » et 1 abstention décide de retenir le devis de l'entreprise ARBOSOINS NORMANDIE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que pour chaque arbre abattu un arbre sera replanté sur la commune.

Travaux boucherie : Afin de faire les travaux prévus, (mise aux normes de l'accès PMR) le boucher a décidé de prendre des vacances du 7 au 21 mars, ce qui permettra à l'entreprise de commencer le 8 mars 2021.

Problème de stationnement écoles :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il y a des problèmes de stationnement aux heures d'entrée et de sortie des écoles, les parents se garent le long de la rue d'Ermington ce qui peut s'avérer dangereux pour les enfants. Il faut réfléchir à créer un accès derrière la poste pour rejoindre le parking existant.

Questions diverses

☞.Villages fleuris : les massifs seront à faire aux entrées de bourg, il est envisagé de proposer un concours des maisons fleuries et dans faire part dans le bulletin municipal.

☞.Parking du Beau Site : les travaux pour la création d'un parking dans le lotissement du Beau Site s'avèrent urgent.

☞.Route des Hauts Vents : Il est demandé aux personnes de ne pas stationner à l'entrée du chemin car c'est dangereux pour les gens qui veulent se rendre dans le village du Vieux Grandcamp.

☞.Commission culture : suite à une réunion à la communauté de communes pour la commission culture, concernant l'école de musique, il a été demandé s'il pouvait y avoir un créneau de l'école de musique à Clécy pour septembre 2021. Il faut trouver une salle adéquate et voir s'il y a suffisamment d'inscrits.

☞ En juin, les élections départementales et régionales nécessiteront la présence de tous les conseillers municipaux afin de permettre la bonne tenue des bureaux de vote.

Fin de la séance à 20H00